Bulletin de Santé du Végétal

Légumes industrie

BSV Bretagne

N°25 – 4 octobre 2018, page 1 sur 4

EN BREF cette semaine :

Adventices et généralités
Contrôle des adventices : méthodes alternatives et désherbage mécanique

Céleri
Surveillance septoriose nécessaire
Vols locaux mouches de la carotte et mouche du céleri

Epinards
Rien à signaler

Brocolis & Navet
Recrudescence des tenthrèdes sur navet

Carotte
Vol local mouche de la carotte (Moréac)

Mouche de la carotte

TOUTES CULTURES

Adventices et généralités :

Des amarantes, arroches, atriplex, chénopodes, fumeterres, matricaires, mercuriales, morelles, renouées, séneçons et chrysanthèmes des moissons sont signalées en parcelles.

Pour plus d'informations concernant les méthodes alternatives, se référer à la note nationale correspondante.

CELERI (Ø 10 cm à Ø 20 cm)

Septoriose *: risque moyen à fort*

La pression septoriose se maintient à un niveau sensiblement égal à celui des semaines précédentes. La présence de cette maladie est signalée sur presque toutes les parcelles du réseau et persiste dans une croissance lente.

Mouche de la carotte *: risque moyen*

Le vol constaté sur Ménéac (proche Trinité-Porhoët) s'intensifie et atteint 24 individus pour la semaine, cette présence est préoccupante même s'il n'existe pas de seuil de risque pour cette culture. Quelques individus sont enregistrés ailleurs mais à des effectifs bien moindres, ils ne sont pas objet d'inquiétude.

Mouche mineuse du céleri *: risque moyen*

Un fort vol de mouches mineuse est noté en contexte expérimental, une faible présence (environ 1 individu / parcelle / semaine) est relevée dans le nord-est du Morbihan. Ces effectifs ne représentent pas un risque en soi mais se surajoutent à un contexte de pression globale forte sur céleri. Les parcelles en itinéraire technique bio doivent également rester très attentives.

EPINARD (8 FV à Récolte)

Limace *: risque faible à moyen*

Quelques limaces continuent à être piégées, toujours au-dessous du seuil de risque. Les conditions météorologiques leurs sont favorables et la surveillance à la parcelle reste de rigueur.

Autographa gamma : *risque faible*

Le nombre de noctuelles gamma est au-dessous du seuil de risque en cette fin de cycle, les effectifs sont compris entre 1 et 4 individus piégés / parcelle / semaine pour un seuil de risque établi à 10. Un vol tardif n'est pas exclu au vu des tendances saisonnières mais la dynamique de population en baisse est rassurante.

BROCOLIS (Ø 10 cm à Récolte) — NAVETS

Noctuelles défoliatrices & piérides : risque faible

Aucun vol n'est signalé depuis plusieurs semaines, ni en ce qui concerne les piérides, ni pour les noctuelles mamestra. Le risque décroit mais la présence de chenille doit faire l'objet d'une surveillance au vu de la sensibilité du stade.

Tenthrèdes : risque moyen

Une recrudescence des tenthrèdes est observée sur navets, tant dans les piégeages d'adultes que dans les signalement de larves. Une vigilance est nécessaire.

Mouche du chou : risque faible

La situation sur l'ensemble du secteur de culture reste calme, les pontes sont inférieures à 0,1 œuf / piège / parcelle pour un seuil de risque établi à 1. Le cycle du ravageur semble achevé et il semble très peu probable d'observer un dernier vol à ce stade.

CAROTTE (Ø 2 cm à Ø 5 cm)

Pucerons lanigères : risque faible

Des pucerons lanigères des racines sont signalés sur tout le secteur de culture. Les pullulations sont parfois impressionnantes et leur présence laisse des résidus blancs mais ils ne portent pas atteinte au rendement à un stade aussi avancé, même à de très forts effectifs.

Maladies fongiques : risque moyen

L'oïdium reste présent mais n'exerce qu'une pression modérée sur les cultures. Des symptômes d'alternarias sont signalés sur de nombreuses parcelles mais coïncident avec les fanaisons de fin de cycle. Sa présence n'est globalement que peu préoccupante mais doit être surveillée, en particulier sur les parcelles où cette maladie pourrait encore porter atteinte au rendement.

Mouche de la carotte : risque faible (localement fort)

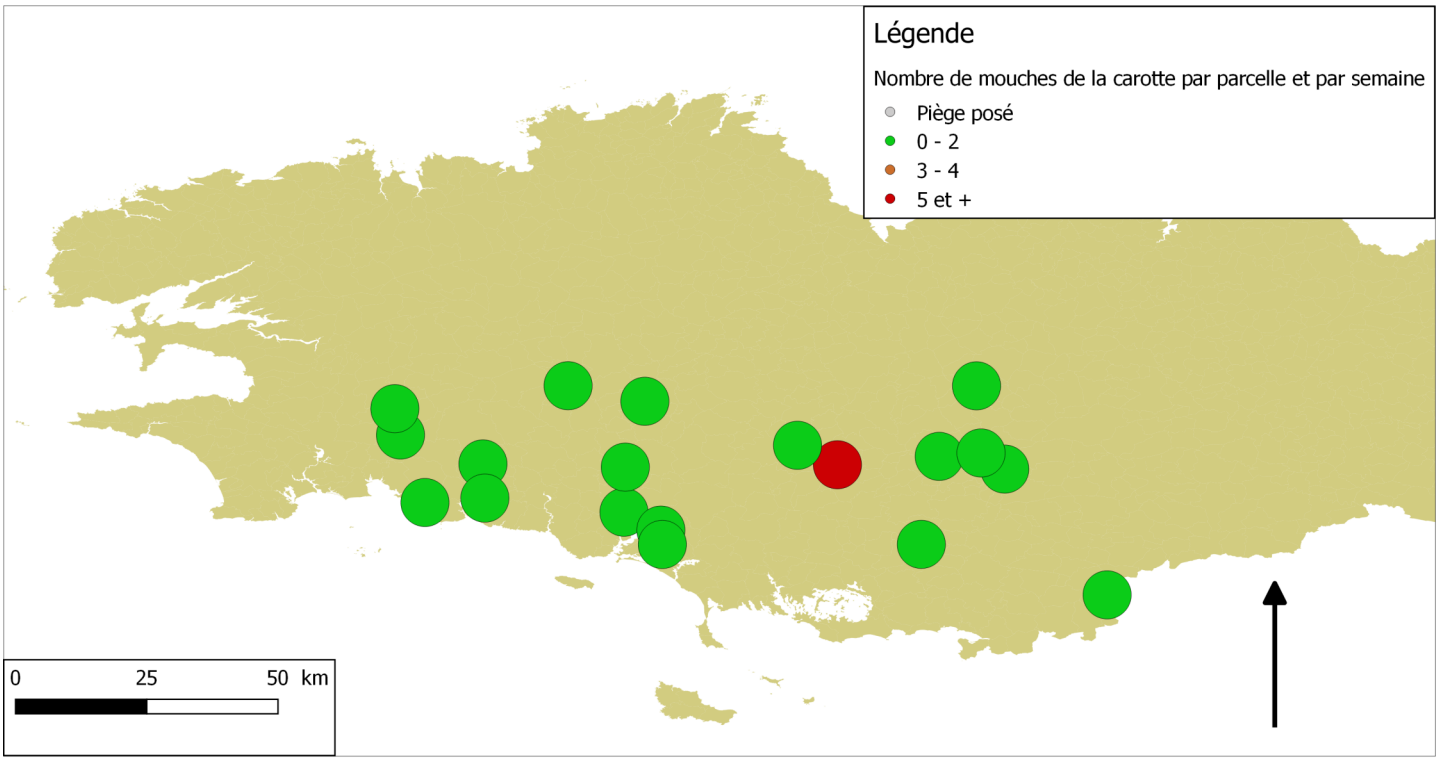

La présence mouche de la carotte se maintient à un niveau faible, une seule parcelle dépasse le seuil de risque (à Moréac). Cinq autres parcelles enregistrent des piégeages négligeables. Il est peu probable que le vol s'intensifie au vu des conditions météorologiques froides et pluvieuses prévues mais la surveillance se maintiendra jusqu'à la disparition du risque.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
CECAB, TRISKALIA, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Frédéric LE GUENNOU
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture